

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 05-2024**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

**Réaménagement pour la ligne de bus 48
Ouverture d'un crédit d'étude**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'étude d'un montant de **CHF 100'000.00 TTC** selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

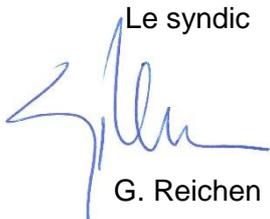
La Municipalité entend mandater des bureaux spécialisés afin d'étudier le projet cité en titre, dont l'objectif principal est l'exploitation de la ligne de bus 48 avec des véhicules plus grands sur les ch. du Liaudoz, Jean Pavillard et l'av. de la Rosiaz.

Le projet est inscrit au plan des investissements 2023-2027 (dépenses prévues en 2026 et 2027).

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 26 juin 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic


G. Reichen



Le secrétaire


Ph. Steiner